

Communiqué de presse

13 décembre 2022

Mardi 13 décembre 2022, la Région a organisé, en étroite partenariat avec l'État et l'Ademe, la Journée régionale des énergies renouvelables « *Collectivités, passez aux énergies renouvelables sans attendre* », au Conseil régional à Dijon. Cette manifestation à destination des élus des territoires et des partenaires a réuni près de 400 personnes.

Les principaux objectifs de la journée :

- ✓ Réaffirmer le rôle de la Région en tant que chef de file et présenter ses actions en matière d'énergie (feuille de route pour la transition énergétique) ;
- ✓ Outiller les élus des territoires sur les énergies renouvelables, déconstruire les préjugés ;
- ✓ Rappeler les enjeux de relocalisation de la production de l'énergie, la maximisation des retombées sur les territoires, la valorisation des ressources ;
- ✓ Partager les expériences.

Le contexte de la crise énergétique actuelle interroge sur la sécurité des approvisionnements et l'accès à l'énergie pour tous, territoires et citoyens... Elle met en exergue l'urgence de s'inscrire dans une transition énergétique basée sur trois fondements : la sobriété, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

Tendanciellement, la part des énergies renouvelables dans la consommation brute finale d'énergie progresse. Mais, au regard de l'actualité, l'atteinte des objectifs assignés par les différentes stratégies nationales et régionales n'est pas assurée. D'une part, les idées reçues sont nombreuses et diffèrent selon la filière EnR concernée. Et d'autre part, le besoin d'acceptation sociale des projets et d'outiller les élus locaux face à ces nouvelles questions de société sont renforcés par l'enjeu de la production locale d'énergie.

La convention de partenariat 2022-2025 pour la coordination et l'accélération de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté » entre la Région, l'État et l'Alliance des Syndicats d'énergie a été signée à cette occasion.

Dans la continuité d'une première convention signée en 2019, et en cohérence avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, l'Alliance des Syndicats d'énergie et la Région réaffirment leur volonté commune de poursuivre la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Objectif : faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive à horizon 2050.



Contacts presse :

Préfecture de Région :

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr – Tél 03 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr – Tél 03 81 61 61 08